



Malle à jeux Convention de prêt

▪ La malle à jeux, qu'est-ce que c'est ?

La malle à jeux est mise à disposition gratuitement par la Ville de Lausanne pour transformer votre rue en terrain de jeux le temps d'une journée ou pour animer l'un de vos événements.

Vous souhaitez en bénéficier pour un prochain événement que vous organisez ? C'est très simple !

▪ Contenu de la malle à jeux

Vous trouverez dans la malle une variété de jeux de second main et/ou en bois qui se jouent pour la plupart en équipe. Ces jeux sont faciles à installer et à ranger et surtout à jouer. Retrouvez le contenu détaillé sur www.lausanne.ch/malle-a-jeux.

▪ Marche à suivre pour emprunter la malle à jeux

Suivez les étapes ci-dessous pour pouvoir emprunter simplement la malle à jeux :

- 1) Vérifiez la disponibilité de la malle sur le [calendrier des disponibilités](#).
- 2) Envoyez un e-mail à unite.dd@lausanne.ch pour la pré-réserver en indiquant pourquoi et quand vous souhaitez l'utiliser.
- 3) Effectuez une demande d'autorisation de manifestations pour votre événement auprès du [Service de l'économie, Bureau des manifestations et des marchés, Office des autorisations commerciales et des manifestations](#) (1 mois à l'avance, si possible), en précisant la volonté d'utiliser la malle à jeux dans les prestations communales sollicitées.
- 4) Une fois l'autorisation obtenue, renvoyez-la par e-mail à unite.dd@lausanne.ch avec la présente convention de location signée pour confirmer la demande de location.
- 5) La malle à jeux est à aller chercher chez [Solidarité jouets](#) à la rue de Sébeillon 7. Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.
- 6) Une fois votre événement terminé, vérifiez que tous les jeux ont bien été retournés et rangez-les dans le coffre. Signalez-nous les éléments éventuellement manquants ou endommagés à l'aide de l'inventaire en annexe, les suivant-e-s vous en seront reconnaissant-e-s.
- 7) Restituez la malle chez Solidarité jouets.
- 8) Faites-nous un retour par e-mail à unite.dd@lausanne.ch sur les ambiances créées par la malle à jeux (photos, petite vidéo, récits, etc.) ainsi que d'éventuelles remarques des utilisateurs et utilisatrices.





▪ Charte d'utilisation

- Pour tout emprunt, le/la locataire signe obligatoirement, au préalable, la présente convention de prêt.
- Lors de la restitution, le/la locataire retourne l'inventaire des jeux daté et signé. Le contenu sera contrôlé par Solidarité jouets.
- En cas de perte ou de dommage survenu durant votre événement, un montant de CHF 50.- pourra être demandé pour le remplacement des jeux.
- La Ville de Lausanne décline toute responsabilité en cas d'accident.



▪ Contact

Ville de Lausanne
Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
Unité durabilité et participation
Rue du Port-Franc 18
1001 Lausanne

Mail : unite.dd@lausanne.ch

Tél: +41 21 315 53 15

Lieu et date

Signature



La malle à jeux a été développée par l'Unité durabilité et participation dans le cadre du projet « Et si...? ». Ce projet vise à promouvoir la transition écologique et sociale dans les quartiers lausannois.